

## Message aux usagers.

Nous vous informons qu'à partir de cette année, l'ESCDD adopte une nouvelle politique tarifaire pour ses accueils de loisirs enfance et jeunesse.

Cette décision, nécessaire, repose sur plusieurs arguments que nous tenons à vous exposer en toute transparence.

### **1. Coût de l'encadrement professionnel et polyvalent**

Afin de garantir la qualité et la sécurité de nos services, nous avons choisi de renforcer notre équipe d'encadrement avec des professionnels polyvalents. Cette équipe dédiée permet :

- ✂ d'assurer la direction simultanée des quatre centres de loisirs qui ouvrent simultanément l'été
- ✂ d'avoir une équipe professionnelle tout au long de l'année sur l'ALSH de Die et pour les ouvertures sur :

#### **les petites vacances sur Luc en Diois.**

- ✂ supprimer les listes d'attente, permettant d'accueillir jusqu'à 48 enfants à Die et jusqu'à 20 enfants à

#### **La Motte et Luc-en-Diois**

- ✂ bénéficier désormais d'une stabilité accrue grâce au recrutement de personnel permanent.
- ✂ proposer des séjours, pour tous les âges accueillis durant la période d'été.

### **2. Revalorisation des salaires des animateurs permanents et temporaires**

Conscients de la nécessité de valoriser le travail de nos animateurs, une réforme de notre convention collective est venue revaloriser depuis le 1<sup>er</sup> janvier leurs salaires.

C'est un premier pas. Nous avons également procédé de manière unilatérale à une augmentation des salaires des vacataires en Contrat d'Engagement Educatif (CEE), passant de 63€ à 80€ par jour.

Bien que ce montant ne soit pas encore équivalent au SMIC horaire, il s'en rapproche, renforçant ainsi l'attractivité de notre structure et reconnaissant la valeur de leur mission.

### **4. L'amplitude d'ouverture**

Nos centres de loisirs sont ouverts sur une amplitude de 9h30 par jour.

Cette large plage horaire permet de mieux répondre aux besoins des familles et assure un accueil de qualité pour les enfants.

### **5. Augmentation des Coûts des fluides et de nos autres charges (dont les RH).**

Comme beaucoup d'organisations, nous faisons face à une augmentation des coûts des fluides (électricité, eau, etc.) et des autres charges d'exploitation, dont l'augmentation des salaires, liés à la réforme de notre convention collective.

Ces hausses impactent directement nos dépenses de fonctionnement et se répercutent sur l'ensemble des coûts des services que nous proposons.

### **6. La fourniture de repas de qualité et équilibrés : la nouveauté de l'année scolaire 2024/2025**

Grâce à un partenariat avec la Cité scolaire, nous allons pouvoir proposer une solution de fourniture de repas aux enfants sur l'ensemble des mercredis en période scolaire. Nous cherchons encore à étendre cette proposition aux périodes de vacances scolaires, mais avec un nécessaire autre partenaire. Nous nous engageons ainsi à fournir des repas de qualité, équilibrés et sains.

Cela permettra d'après nous :

- ✂ D'enlever une charge mentale aux familles.
- ✂ De mettre en place une équité entre chaque enfant et de leur faire découvrir la cuisine variée et équilibrée de la restauration de la cité scolaire avant leur entrée en 6<sup>e</sup>.
- ✂ De contribuer à faire connaître aux enfants les locaux de la cité scolaire permettant de « désacraliser » ce lieu au moment du passage du CM2 à la 6e.
- ✂ De montrer aux lycéens étant intéressés pour passer leur BAFA à quel public ils seront confrontés en permettant des moments d'observation pour ces futurs stagiaires BAFA, leur offrant un aperçu concret de leur future mission.

Nous espérons que ces explications vous permettront de mieux comprendre les raisons de cette augmentation tarifaire. Notre objectif reste de fournir un service de haute qualité à vos enfants, tout en assurant la pérennité et le développement de nos centres de loisirs. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre soutien continu.

Cordialement,

L'équipe de l'Espace Social et Culturel du Diois

Site Internet : [escdd.fr](http://escdd.fr)

Le + ESCDD : Notre service de logement intergénérationnel : une aide au logement pour nos animateurs temporaires.

Pour faciliter l'accès à l'emploi pour nos animateurs temporaires, nous passons par notre service de logement intergénérationnel pour leur trouver, en cas de besoin un logement à proximité. C'est une solution de logement abordable et qui contribue à la création de liens sociaux entre les générations, les animateurs étant logés chez des personnes âgées.